Bulletin de Santé du Végétal

Edition Auvergne-Rhône-Alpes

territoire auvergnat

n° 40

Date de publication
15 novembre 2017

Date d'observation
17 octobre 2017

Grandes cultures

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

- **Colza**
  - Charançon du bourgeon terminal : aucune capture cette semaine. Le risque semble terminé.
  - Larves de grosses altises : quelques plantes touchées mais pas de risques avérés sur le réseau. Rester bien vigilant, notamment sur les petits colzas, plus exposés au risque.
- **Orge**
  - Très forte diminution de la pression cicadelles et pucerons avec le retour de la pluie et les températures basses. Quelques dégâts de limaces mais un certain nombre de parcelles ont dépassé le stade sensible.
- **Blé**
  - Le rafraîchissement en cours a freiné l'activité des ravageurs vecteurs de virus (pucerons et cicadelles).
- **Triticale**
  - Le temps froid se prolonge et l'activité des cicadelles et des pucerons est à l'arrêt.

Colza

Réseau 2017-2018

14 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine parmi les 18 parcelles du réseau.

Stades des colzas

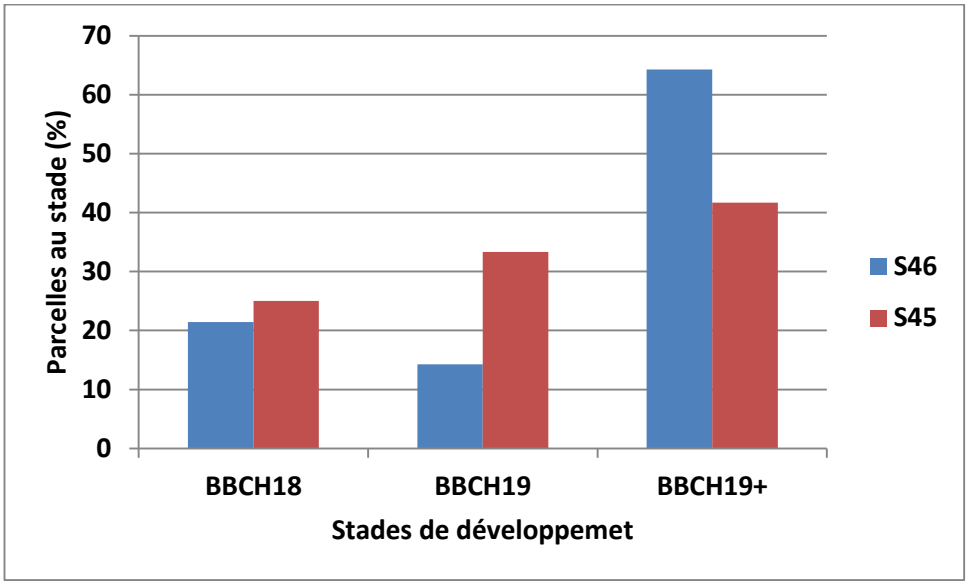

On constate une faible évolution des stades depuis la semaine dernière. L'ensemble des parcelles présentent au moins 8 feuilles, et les températures actuelles ne permettent plus le développement de nouvelles feuilles.
A noter qu'à ces niveaux de développement, le décompte du nombre de feuilles (nécessaire pour définir le stade) est rendu compliqué du fait de l'entrée en sénescence des feuilles les plus âgées.

Ravageurs

- **Charançon du bourgeon terminal**

Reconnaissance
Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Taches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.

Charançon du bourgeon terminal

Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.
La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : aucune nouvelle capture parmi les 12 parcelles suivies cette semaine.

Analyse du risque : l'absence de nouvelles captures cette semaine vient confirmer la baisse du risque déjà amorcée la semaine dernière. Le risque semble passé et représente à ce jour un niveau faible.
Il est nécessaire de vérifier régulièrement l'éventuelle présence de l'insecte dans les cuvettes jusqu'à la reprise de végétation en sortie hiver.

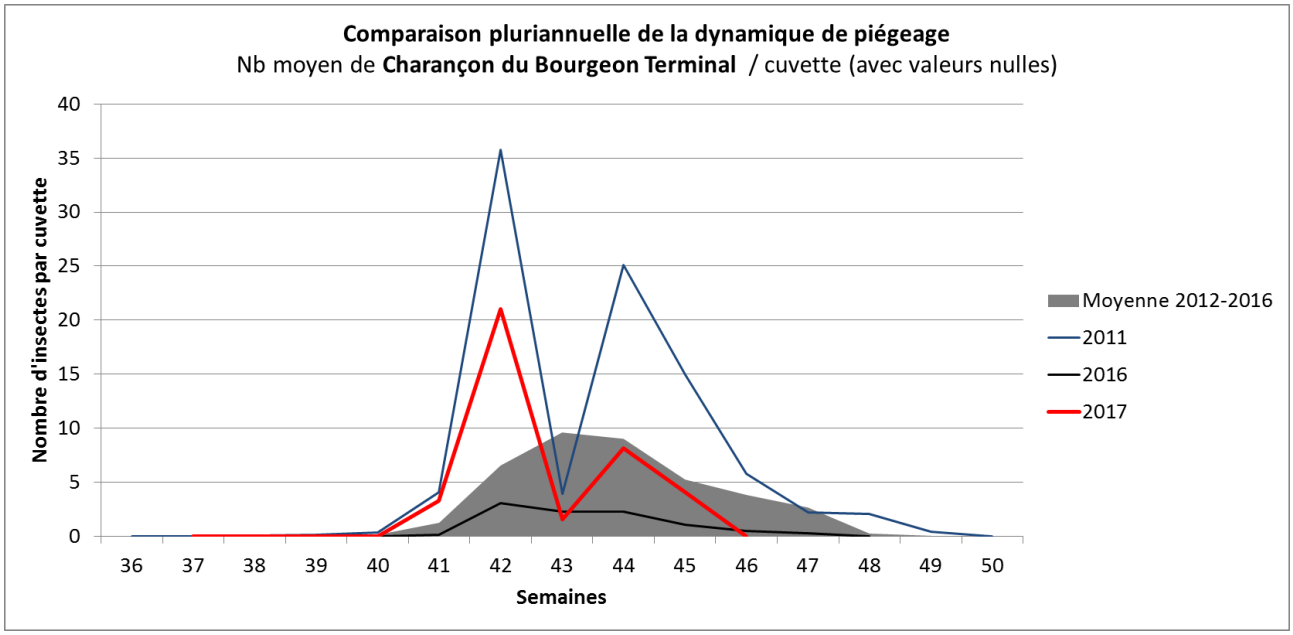

- **Altises d'hiver ou grosses altises - larves**

Reconnaissance
Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1er stade au brun foncé en fin de développement (3eme stade).

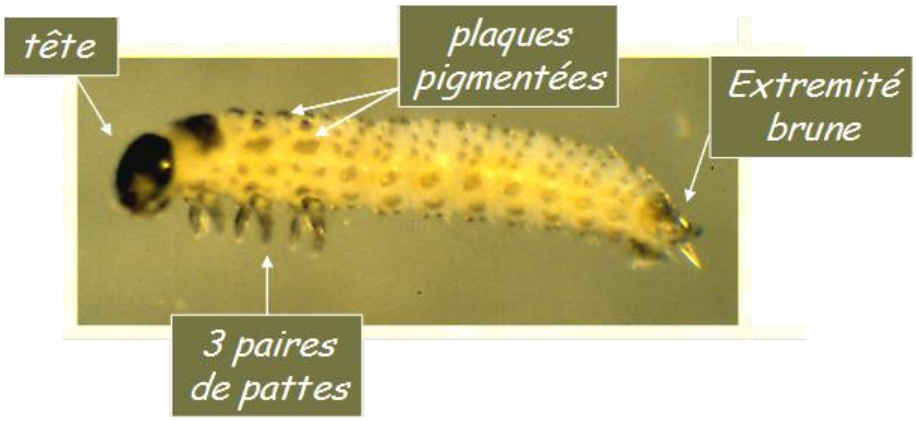

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colza bien développés.

Observations : 7 parcelles ont fait l'objet d'un suivi. 3 parcelles présentent des larves d'altises, avec une parcelle à 30% de plantes touchées, et 2 parcelles à 20% de plantes touchées. Sur ces parcelles, on compte globalement une larve par plante.

Analyse du risque : les parcelles suivies dans le cadre du réseau, indiquent pour moins de la moitié d'entre elles, la présence de larves d'altises, en restant cependant bien en-dessous des seuils de risque.
Il est toutefois important de rester attentif à l'évolution de la situation, et de redoubler de vigilance sur les parcelles de colza plus chétives, ayant connues des difficultés lors de la levée.
Un sondage des parcelles à cette période de l'année, ainsi qu'un second en sortie d'hiver permet de mesurer ce risque. Cette observation peut se faire en disséquant les pétioles des feuilles, ou bien par la méthode Berlèse (Annexe1)

- **Mouche du chou**

1 parcelle signale cette semaine quelques pieds manquants en lien avec des attaques de mouches du chou. Ces pertes de pieds, restées globalement sans grave incidence, à l'exception de quelques cas, sont la conséquence d'attaques survenues au cours de ces dernières semaines. Le risque reste très limité à ce jour étant donné l'état des collets, maintenant bien robustes.

Les asticots de mouche du chou rongent le pivot.

Maladies

- **Phoma**

Reconnaissance : à l'automne le phoma se traduit par la présence de macules sur feuilles ou sur cotylédons. Ces taches arrondies, gris cendré de 5 à 15 mm présentent des point noirs ou roux en surface (les pycnides).

Observations : parmi les 9 parcelles observées, 5 présentent des macules de phoma, avec des pourcentages de plantes touchées compris entre 5 et 25%

Analyse de risque : peu d'évolution. La surveillance des parcelles doit se poursuivre.
Face au phoma, le choix variétal représente le levier principal.

)

Figure 2 : Macule de phoma sur feuille de colza (crédit : Terres Inovia

Orge

Données du réseau

Six parcelles sur treize déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation les 13 et 14 novembre, quatre dans l'Allier, une en Haute-Loire, et une dans le Puy-de-Dôme.

Stades des cultures

Levée à deux talles dans le réseau.

Observations ravageurs

- **Cicadelles**

Six parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique. Aucune capture cette semaine.

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée et que le risque de transmission de virose est important dès le stade levée de la culture.

- **Pucerons**

Cinq parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur sur plantes. Aucune de ces cinq parcelles n'indique la présence de pucerons sur plantes.

Sur une de ces parcelles, des piégeages de pucerons ailés sur plaques engluées ont été réalisés avec 15 individus capturés.
Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Analyse de risque cicadelles

Analyse de risque pucerons

Le retour de la pluie, les températures nocturnes négatives et froides en journée sont très défavorables à de ces deux ravageurs. Un temps encore froid et plus ou moins humide semble annoncé pour les prochains jours.

- **Limaces**

Sur les quatre parcelles observées pour ce ravageur, deux parcelles du Nord Allier signalent des dégâts de limaces, avec 4 et 5 % de pieds touchés. Rappelons que le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses, des parcelles ont donc passé le stade sensible.

Les conditions météorologiques pluvieuses de ces derniers jours peuvent ponctuellement favoriser l'activité limaces.

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, observations et piégeages restent les seuls moyens d'évaluer les populations et les risques de nuisibilité.

- **MULOTS, CAMPAGNOLS, OISEAUX, TAUPINS, ZABRES et MOUCHES**

Aucun signalement cette semaine.

Observations maladies

- **Oïdium et helminthosporiose**

Signalées dans une parcelle du Nord Allier semée fin septembre, on note jusqu'à 80% de plantes touchées par l'oïdium et 20% touchées par l'helminthosporiose.

A noter que les maladies éventuellement présentes à l'entrée de l'hiver sont fréquentes mais ne présagent en rien de leurs évolutions pour le printemps prochain. Nous vous rappelons que la nuisibilité de ces différentes maladies à l'automne est négligeable.

Blé

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 12 et le 14 novembre sur 16 parcelles du réseau, 8 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais, Forterre), 4 dans le Puy-de-Dôme (Forez, Limagne), 3 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 1 dans le Cantal (Bassin de St Flour).

Stades et état des cultures

En Limagne, les parcelles sont soit juste semées soit en cours de germination. Dans l'Allier et en zone d'altitude, les parcelles semées avant le 15 octobre sont entre 2 et 3 feuilles et celles semées après le 15 octobre sont entre levée et 1 feuille.

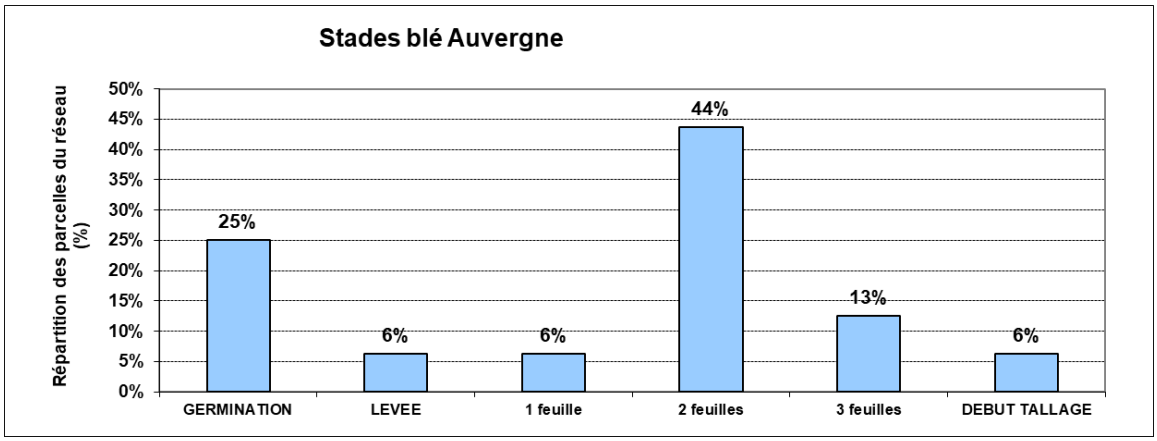

- **Cicadelles**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 2 des 15 parcelles observées et disposant d'un piège. Le nombre de captures a très franchement diminué en comparaison des semaines passées, en raison des températures fraîches et du temps pluvieux qui s'est installé en fin de semaine dernière. Une parcelle du Bassin du Puy présente 6 captures et l'autre 2 captures en Limagne. Le temps frais qui devrait se prolonger durant la semaine qui vient devrait continuer à limiter l'activité des cicadelles.

Observation et seuil de nuisibilité : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle Psammotettix alienus, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la lev ée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses.

Compléments disponibles sur : http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Pucerons**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : aucune plante habitée par des pucerons n'a été relevée sur les 11 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique. Les conditions météorologiques depuis la semaine dernière n'étaient favorables ni à l'activité des pucerons ni à leur visibilité sur les feuilles au moment de l'observation. Attention, une observation ponctuelle sur piège n'est pas une réelle preuve de pression. Comme pour les cicadelles, la persistance d'un temps frais devrait limiter l'activité des pucerons.

Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (Rhopalosiphum padi et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épiaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

- **Limaces**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des dégâts de limaces sont notés dans 4 parcelles du Bocage Bourbonnais. La plus atteinte présente 32% de plantules attaquées. Selon le modèle Limace de l'ACTA, le risque climatique pour les différentes zones de la région est globalement moyen en cumulé depuis le début de la campagne. Pour la semaine qui vient, les conditions moins pluvieuses redeviennent défavorables à l'activité des limaces, ce qui n'empêche pas des attaques ponctuelles en présence de résidus et de conditions agronomiques favorables.

Observation et seuil de nuisibilité : les céréales sont sensibles aux limaces de la levée au stade 2-3 feuilles. Pour les parcelles possédant un piège à limaces, le seuil indicatif de risque après la levée se situe au-delà de 20 limaces piégées par m² en une nuit.

Facteurs de risque et leviers : le risque est important s'il y a une succession de 4 saisons humides : hiver doux et été pluvieux (maintien des populations en place) ; printemps et automne doux et humides (reproduction). Un sol lourd, argileux, motteux, caillouteux, riche en matière organique est également un facteur de risque ainsi qu'un travail du sol réduit et un précédent cultural offrant de la nourriture et créant un microclimat humide (colza, trèfle, repousses de céréales...). La lutte agronomique, centrée sur l'interculture permet de réduire une partie des populations. Les principaux leviers sont : déchaumage juste après la récolte, labour, broyage des résidus, préparation fine du sol, roulage. Si une culture intermédiaire est implantée, privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, phacélie). Compléments disponibles sur http://www.fiches.arvalis-infos.fr/

Triticale

Réseau triticale 2016 – 2017

Le réseau de surveillance en Auvergne comprend 6 parcelles, 2 en Haute-Loire, 2 dans l'Allier et une dans le Puy-de-Dôme et le Cantal.

Stades des cultures

2 feuilles à début tallage pour les parcelles les plus avancées, les stades n'ont quasiment pas évolué par rapport à la semaine dernière.

- **Cicadelles et pucerons**

Aucune capture de cicadelles enregistrée parmi le réseau de parcelles d'observation. Concernant les pucerons, leur présence a été relevée dans une parcelle dans l'Allier avec 1% des pieds porteurs.

- **Limaces**

Quelques attaques de limaces sont signalées dans l'Allier mais à des niveaux moins élevés que la semaine dernière. Le retour de conditions plus sèches devrait limiter le risque de nouvelles attaques au cours de cette semaine.

-Observation et seuil de nuisibilité : les céréales sont sensibles aux limaces de la levée au stade 2-3 feuilles. Pour les parcelles possédant un piège à limaces, le seuil indicatif de risque après la levée se situe au-delà de 20 limaces piégées par m² en une nuit.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par levance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT